

## **Rapport n°6**

### **Accunsentu per a convenzione di partenariatu trà a cità di Bastia è u Centru Cumunale d’Azzione Sociale per a distribuzione di tichetti per l’accessu à u Rutulone**

Approbation de la convention de partenariat entre la ville de Bastia et le Centre Communal d’Action Sociale en vue de la distribution de tickets pour l’accès à la « Grande Roue »

Afin de dynamiser le centre-ville pendant la période de fin d’année, la Ville de Bastia a décidé de procéder à l’implantation d’une grande roue sur la place Saint Nicolas. Elle sera ouverte au public du 02 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Dans ce cadre, la municipalité a décidé d’acquérir mille cinq cents (1 500) tickets.

Le CCAS, dont l’objectif est de réaliser une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées, a manifesté sa volonté de s’associer à cet évènement.

Aussi, il a été proposé d’établir une convention entre la ville de Bastia et le CCAS afin que celui-ci soit chargé de distribuer les tickets.

Cette convention prévoit donc que la Ville reverse au CCAS la totalité des mille cinq cents (1 500) tickets sans aucune contrepartie.

De son côté, le CCAS bénéficiaire des tickets, organisera leur distribution aux bastiais en application de critères sociaux déterminés par son Conseil d’Administration.

#### **En conséquence, il est proposé :**

- D’autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat entre la ville de Bastia et le Centre Communal d’Action Sociale afin que ce dernier perçoive les mille cinq cents (1 500) tickets d’accès à la « Grande Roue » acquis par la Ville et en assure la distribution.